



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Sciences de l'éducation (interventions  
sociales et culturelles)

de l'Université Paris 13 - Paris-Nord

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

## Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 13 – Paris-Nord

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences de l'éducation (interventions sociales et culturelles)

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140006694

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :  
Paris 13 - Villetaneuse.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence *Sciences de l'éducation (interventions sociales et culturelles)* de l'Université Paris 13 a pour objectif général de préparer à exercer un métier de l'éducation, de l'insertion, de l'intervention sociale ou de l'animation culturelle, notamment par le biais du master *EFIS (Education formation et intervention sociale)* de l'établissement, les deux parcours de 3<sup>ème</sup> année (L3) préparant aux spécialités de ce master. La demande formulée est celle d'une restructuration de la licence actuelle existant aujourd'hui au seul niveau L3. Le cursus envisagé est conçu dans une visée de spécialisation progressive, reposant en L1 en totalité sur des unités d'enseignement (UE) des licences *Psychologie, Lettres, Histoire et géographie*, alors que le niveau L3 recentre les contenus sur des approches sociologiques et sur les champs de pratiques et de recherches propres au laboratoire d'appui du master, *EXPERICE*, autour de deux parcours : *Médiations culturelles et interventions éducatives (MCIE)* et *Insertion et intervention sociale sur le territoire (IIST)*.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Dans ce qui est un projet d'une mention totalement renouvelée, l'approche est résolument pluridisciplinaire et emprunte aux différents domaines des *SHS* ses contenus d'enseignement. Elle est aussi particulièrement centrée sur la



problématique de la petite enfance et des enfants à besoins spécifiques, domaines d'application qui semblent restreints. Son originalité tient peut-être au fait qu'elle aborde les questions et les pratiques de l'animation dans les loisirs et jeux. Le projet pédagogique intrinsèque de la mention n'est pas abouti : même s'il articule la recherche et la professionnalisation bien adossées sur une pluridisciplinarité de contenu, la progression est peu lisible. La première année de la mention reste très large parce que construite sur la base d'emprunt d'unités d'enseignements d'autres licences du domaine *SHS*, ce qui interroge sur la spécificité et la cohérence de la L1. Se pose également la question du devenir des étudiants de L1 ne se retrouvant pas en L3 : le dossier ne fait mention d'aucune passerelle entre les mentions, ni de dispositifs formalisés de réorientation. Néanmoins, cette première année conduit à des parcours très spécifiques. Par ailleurs, la place de la licence dans l'offre de formation du domaine n'est pas encore claire, et il faudra attendre « que les projets soient stabilisés », comme indiqué dans le dossier. Des parcours de l'actuelle L3 disparaissent, en particulier celui préparant spécifiquement aux métiers de l'enseignement en premier degré (en visant le master dédié), parcours dévolu à la licence *Lettres, sciences et communication* elle-même en refonte pour défaut d'attractivité. On peut craindre une perte sérieuse de lisibilité quand la mention, dont l'intitulé comprend « sciences de l'éducation », n'est pas celle qui prépare aux concours de l'enseignement.

Le dispositif d'aide à la réussite est bien centré sur la maîtrise du français. Une aide personnalisée est assurée et les plates-formes numériques de l'établissement peuvent être utilisées. L'accompagnement de l'étudiant semble une préoccupation bien présente (dès son accueil, l'étudiant est ainsi accompagné dans ses choix de construction à la carte du L1) tout au long du cursus, mais la question douloureuse des réorientations reste entière : les pistes vers différents DUT, ou licences professionnelles sont évoquées, mais aucune passerelle n'est formalisée dans le dossier.

On note également un léger mouvement vers la mobilité internationale, même si cette discipline n'est pas spécifiquement programmée pour ce type d'échanges. Enfin, il n'est pas fait mention d'enseignement à distance, mais est-ce vraiment une obligation pour une formation dans lequel le présentiel est une nécessité ?

Les taux de sorties en fin de L3 et les pourcentages d'insertion ne sont pas renseignés. C'est d'autant plus regrettable que ces données auraient permis de justifier le profond remaniement de l'actuelle L3.

On note une bonne répartition entre universitaires statutaires et professionnels de terrain (même si leurs différentes fonctions ne sont pas décrites). Les différents responsables sont bien identifiés. L'équipe semble également sensible aux questions d'évaluation et prend en compte les remarques qui peuvent être régulièrement proposées en introduisant toilettage et modification des enseignements.

- Points forts :

- L'approche pluridisciplinaire pour aborder les thèmes visés.
- L'originalité et la pertinence des parcours de L3 et l'articulation avec le master (autour des médiations culturelles et interventions éducatives d'une part et l'insertion et intervention sociale sur le territoire, d'autre part).

- Points faibles :

- La restructuration d'une mention dans un panorama encore flou avec dévolution du parcours dédié aux métiers de l'enseignement à une autre mention en défaut d'attractivité.
- Absence dans le dossier de la présentation de la stratégie globale de cette restructuration et des liens entre les différentes mentions.
- Contenus de la première année insuffisamment ciblés.
- Absence de passerelles prévues vers d'autres formations.
- Absence d'indicateurs en particulier sur le devenir des sortants.
- Ambiguïté de l'intitulé.

## Recommandations pour l'établissement

Il est difficile, sur la base de l'évaluation de l'existant (une L3 aux finalités différentes et plus larges, dont les données de bilan sont peu détaillées) d'exprimer des recommandations sur ce qui est finalement le projet de création d'une mention nouvelle construite sur trois années, dont les qualités intrinsèques de construction pédagogique sont indéniables. Toutefois, cette mention étant complémentaire à deux autres dans le domaine de l'éducation ou de la communication, et ce projet concomitant à la restructuration de l'une d'entre elles, il appert qu'un schéma global et lisible devrait être rapidement disponible en explicitant toutes les interactions entre ces mentions.



## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



# Observations de l'établissement





Licence mention *Sciences de l'éducation (interventions sociales et culturelles)*

Domaine : *Sciences humaines et sociales*

Demande n° *S3L140006694*

Le rapport de l'AERES met en valeur l'originalité et la pertinence du projet pédagogique de la Licence Sciences de l'éducation, en insistant sur l'approche pluridisciplinaire, et sur l'articulation avec le Master du département à partir de ses 2 parcours « Médiation Culturelles et Interventions Educatives » et « Insertion et Interventions Sociales sur les Territoires ». Sont soulignés aussi les aides à la réussite et l'accompagnement de l'étudiant dans ses choix par une équipe mixte (d'universitaires statutaires et de professionnels de terrain) qui est sensible aux évaluations des étudiants pour adapter la formation aux réalités professionnelles.

Le rapport souligne cependant certains points qui doivent être précisés ou explicités

### **1. Positionnement de l'offre au sein de l'université Paris 13**

Il ne nous semble pas y avoir d'« *Ambiguïté de l'intitulé* » ; les sciences de l'éducation n'étant pas réductibles aux questions d'enseignement et d'école, les parcours proposés, qui renvoient très directement aux thématiques propres au laboratoire, trouvent toute leur place sous cet intitulé.

En revanche, on s'accorde avec les évaluateurs pour « *craindre une perte sérieuse de lisibilité quand la mention, dont l'intitulé comprend « sciences de l'éducation », n'est pas celle qui prépare aux concours de l'enseignement.* » Plus globalement, l'évaluation souligne à plusieurs reprises des aspects qui renvoient clairement à l'absence de cohésion de l'offre, entre les différentes mentions et en particulier avec la mention Lettres, Sciences et Communication, remarques que nous comprenons et partageons.

Sur ce point majeur qui dépasse largement les compétences et surtout l'autorité du département, nous ne pouvons pas en l'état actuel fournir de réponse précise. Nous continuons à demander que soit pleinement prise en compte la recommandation de l'AERES vis-à-vis de l'université Paris 13 indiquant : « *un schéma global et lisible devrait être rapidement disponible en explicitant toutes les relations entre ces mentions.* » (page 3). Nous regrettons que notre demande n'ait pas été entendue dans un contexte de profond remaniement de l'offre de formation en sciences de l'éducation dans les universités de l'académie de Créteil, en rapport notamment avec la mise en place de l'ESPE porté par l'UPEC et les transformations de la formation des enseignants.

### **2. Architecture de l'offre**

La construction d'une progression sur 3 ans cherche à allier la volonté de construire un cursus tout à la fois pluridisciplinaire et suffisamment spécifique pour trouver sa place dans le panorama des formations concurrentielles au sein du PRES et de l'académie. La première année reste volontairement très large et se présente donc comme une formation générale en Sciences Humaines et Sociales permettant aux étudiants à la fois de construire un socle de connaissances et de se réorienter s'ils découvrent un intérêt pour l'une des disciplines, comme y incitent les instances ministérielles. Faute d'une offre transversale à l'UFR, l'offre a été construite comme un assemblage d'enseignements dispensés les L1 des autres départements mais en sélectionnant ceux qui ont un lien avec les questions éducatives, sociales, de culture enfantine, de territoire... Mais il va de soi que, si un L1 commun voit le jour, le cursus s'insèrera dans le dispositif tout en gardant des enseignements



pour introduire des contenus de Sciences de l'éducation et surtout une ouverture et un accompagnement des étudiants vers les champs professionnels de la discipline.

### **3. Passerelles vers d'autres formations**

L'évaluation mentionne une « absence de passerelle vers d'autres formations ». De fait, la question des passerelles avait peu de raison d'être dans un cursus en une année et il est donc nécessaire de formaliser d'autres liens dans le cadre de la restructuration de la formation en 3 ans. Comme évoqué ci-dessus, la L1 généraliste vise précisément à répondre en partie à cette question en ouvrant les portes des licences des autres départements (Histoire-Géographie, Lettres modernes, Psychologie). Des réorientations sont aussi possibles vers les formations plus directement professionnelles qu'elles soient universitaires (DUT, licence professionnelle) ou non (formations qualifiantes pour les métiers canoniques de la petite enfance ou de l'éducation spécialisée, ou pour le domaine de l'éducation populaire BPJEPS). Selon les cas et les niveaux, ces passerelles peuvent s'ouvrir en fin de L2 ou de L3. L'accompagnement individuel que le cursus prévoit à chaque année, permet de rester au plus près de chaque étudiant mais aussi de favoriser les formations en interne à l'Université ou partenaires de celle-ci (IRTS Montrouge par exemple, mais aussi CEMEA, ...)

### **4. Informations sur le devenir des sortants**

Les données concernant les taux de sorties et les pourcentages d'insertions sont renseignés et commentés dans notre document pour les 3 années de 2006 à 2009. Ils montrent la double fonction de la licence à la fois d'insertion professionnelle et de poursuite d'étude. Alors même que la licence n'a pas le statut de licence professionnelle, les taux d'insertion sont d'environ 30% en sortie de formation et montent à 60% voire 75% deux ans après. Les taux de poursuite d'étude varient entre 60 et 75% selon les années. Parmi ces poursuites d'étude, une partie est extérieure à Paris 13 du fait de l'inscription dans les IUFM et universités qui délivrent aujourd'hui les Master spécialisés pour les étudiants qui souhaitent devenir professeurs des écoles. Il faut souligner cependant que le taux d'inscription dans le Master EFIS du département est en progression très nette sur les 2 dernières années, passant de 40% en 2006-2007 à 66% en 2009-2010 et même 76% en 2008-2009. » Pour disposer de données plus complètes et plus actuelles, il serait souhaitable qu'un service adhoc de l'université de Paris 13 travaille sur ce point, en relation avec les responsables et les secrétariats de formation.

### **5. Contenu pédagogique**

Contrairement à ce qui est mentionné, la mention n'est pas « *particulièrement centrée sur la problématique de la petite enfance et des enfants à besoins spécifiques* », même si ces thématiques sont importantes pour l'ensemble des étudiants et en particulier ceux qui se dirigent vers les formations proposées en Master « métiers de l'enseignement » ou futur MEEF où elles sont peut abordées. La mention s'en sert avant tout pour nourrir les questions d'éducation qui sont travaillées au sein de ses deux orientations : MCIE et IIST ; la première tournée vers les domaines des loisirs et du jeu ; la seconde vers l'intervention sociale et éducative.